

Des missions foraines d'établissement du certificat de nationalité togolaise dans 4 pays africains



Le ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur en collaboration avec celui de la justice et de la législation, organise dans quatre pays notamment la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Nigeria et le Mali, des missions foraines d'établissement du certificat de nationalité togolaise.

Le ministère en charge des Togolais de l'extérieur a dans un communiqué indiqué qu'il s'agit d'une initiative qui vise à répondre le plus efficacement possible aux préoccupations de la diaspora notamment en matière d'établissement et/ou de renouvellement de documents d'identité.

L'étape de la Côte d'Ivoire qui s'est déroulée du 12 au 16 septembre 2022 a connu un engouement, ce qui selon le ministère, témoigne de l'intérêt de cette opération pour les Togolais de l'extérieur.

Les prochaines étapes de l'opération sont : le Gabon du 16 au 21 septembre 2022, le Nigeria du 21 septembre au 1er octobre, et le Mali du 1er au 05 octobre 2022.

Les délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) et les différentes associations de la diaspora

togolaise dans les pays concernés sont exhortés à mobiliser les Togolais de l'extérieur afin que toutes les étapes de cette opération foraine connaissent un franc succès.

David S.